

**Conseil d'école de l'école élémentaire Michel Peyramaure**  
**Vendredi 10 mars 2023**

|                            |   |   |
|----------------------------|---|---|
| <b>Présents</b>            | <b>Municipalité</b>                       | Mme Colasson (conseillère municipale), Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire)   |
|                            | <b>Représentants des Parents d'élèves</b> | M. Timbal, Mme Couraud, Mme Ibanez-Degrand, Mme Matéos, M. Fougeroux, Mme Barrier, Mme Arboux, M. Bastien-Poésy,  |
|                            | <b>Enseignants</b>                        | M. Helstroffer, Mme Laumond, M. Cid, Mme Pitous, Mme Besombe, Mme Passier, Mme Pégourdie, M. Nouaille, Mme Lesage, Mme Perdereau, Mme Chabrol, Mme Borderie, M. Boiroux, M. Hercend |
|                            | <b>Dispositif Autorégulation</b>          | Mme Tronc (cheffe de service)   |
|                            | <b>DDEN</b>                               | Mme Chastang  |
| <b>Absents excusés</b>     | <b>IEN</b>                                | Mme Nogue   |
|                            | <b>Représentants des Parents d'élèves</b> | Mme Goursat   |
|                            | <b>Enseignants</b>                        | Mme Guiraud   |
| <b>Absents non-excusés</b> | <b>Représentants des Parents d'élèves</b> | Mme Desprez, Mme Monsarrat, Mme Bourlois, Mme Bouygues, Mme De Souza  |

*Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. M. Timbal, représentant des parents, et M. Helstroffer, enseignant, assurent le secrétariat de séance.*

**Compte-rendu**

**1) Bilan année scolaire 2022/2023**

**A) Effectifs :**

Effectif total: 252 élèves

- par classe :

CPA : 17 - CPB : 17 - CPC : 17 - CE1 A : 22 - CE1 B : 22 - CE2A : 25 - CE2 B : 24

CM 1 A : 20 - CM1 B : 21 - CM1C : 20 - CM2 A : 23 - CM2 B : 24

- par niveau : CP : 51 - CE1 : 44 - CE2 : 49 - CM1 : 61 - CM2 : 47

- par cycle : cycle 2 : 144 élèves - cycle 3 : 108 élèves

**B) Fonctionnement :**

- Sécurité : un exercice PPMS Risques Majeurs a eu lieu le jeudi 2 février 2023. D'autres exercices liés à la sécurité sont prévus d'ici la fin de cette année scolaire.

- Liaison école-collège : une réunion de présentation du collège d'Arsonval sera organisée à l'école élémentaire Michel Peyramaure par l'équipe pédagogique du collège avant les prochaines vacances de printemps.

**C) Parcours pédagogiques :**

1) Parcours artistique et culturel : Les 12 classes poursuivent leur programme soit d'école et cinéma, soit des concerts JMF. Certaines classes de l'école vont bénéficier d'atelier au musée Labenche et d'autres vont assister à une projection dans le cadre du Festival du film de Brive.

2) Parcours Sport : M. Hercend informe que Mme Brasy, ETAPS de la ville de Brive, a été remplacée et que les rencontres sport ont été maintenues jusqu'à présent.

3) Parcours citoyen : Dans le cadre de ce parcours, deux actions ont été mises en place au sein de l'école afin de préserver la planète : collecte de stylos usagés et collecte de cartouche d'imprimantes.

**D) Vie de l'école :**

- Noël à l'école : Vendredi 17 décembre, l'école a fêté Noël avec la visite du père Noël qui a apporté un livre à chaque élève de l'école et un goûter de Noël qui ont été offerts par la coopérative scolaire.

- Réunion d'échanges : Mardi 17 janvier, une réunion d'échanges autour de l'autonomie de l'enfant à l'école et à la maison a été organisée et animée par Mme Anne-Sophie Morena, la superviseuse du Dispositif d'Autorégulation.

- Mardi-Gras : Mardi 21 février, les élèves de l'école ont fêté Mardi-Gras en ayant la possibilité de venir déguisés à l'école.

- Fête de la Saint-Patrick : Vendredi 17 mars, les élèves de l'école vont pouvoir fêter la Saint-Patrick avec un code vestimentaire aux couleurs de l'Irlande vert, vert, blanc et orange.
- Journée nationale de l'autisme : Mme Tronc informe que la journée de l'autisme aura lieu le dimanche 2 avril au niveau national et qu'à Brive, une manifestation autour du sport se déroulera mercredi 28 février au gymnase Lavoisier. M. Hercend précise que cette information sera diffusée à l'ensemble des parents de l'école. Mme Tronc indique que la couleur de l'autisme est le bleu et qu'une action en liaison avec le DAR est en réflexion.
- Semaine des langues : Mme Chabrol informe que la semaine des langues aura lieu du 27 mars au vendredi 31 mars et que cette édition s'inscrit dans la perspective des Jeux Olympiques. Dans ce cadre-là, les activités physiques quotidiennes peuvent se faire dans une langue étrangère à l'aide de vidéo en ligne.

## **2) Projets pédagogiques**

### **A) Projets pédagogiques :**

- Projet « La cour, lieu de jeux et d'activités physiques » : Le projet est en train d'être finalisé avec des demandes de marquages au sol de couleur et du matériel de sport pour les deux cours. Dans ce cadre de réaménagement des cours, un banc de l'amitié dans chaque cour suite à une suggestion des parents d'élèves. Ce projet viendra compléter le projet de revégétalisation de la cour du cycle 3 préparé par la mairie qui devrait bientôt être présenté à l'équipe enseignante.
- Projet Erasmus : Le projet déposé en octobre 2022 n'a pas été retenu. Mais un nouveau projet devrait être déposé pour l'année 2023.

### **B) Sorties pédagogiques :**

- CPA + CPB + CPC : sortie à la journée à la réserve zoologique de Calviac (Dordogne)
- CE1 A + CE1 B : sortie à la journée sur le thème de la préhistoire : grottes de Cougnac et à maison du Piage (Lot)
- CE2 A + CE2 B : séjour USEP de 3 jours à Bugeat
- Les classes de cycle 3 sont en réflexion.

### **C) Fête de l'école :**

Pour finaliser le projet musique autour du thème « Voyage d'un continent à un autre » avec Agnès Chassagnac, professeur au conservatoire de Brive, l'équipe pédagogique organise une fête de l'école le vendredi 30 juin 2023 à partir de 19h30. Pour cette fête d'école, l'APE devrait mettre en place une buvette-restauration.

## **3) Préparation rentrée 2023**

### **A) Effectifs :**

L'effectif prévu est de 247 élèves. Il y a une stabilité des effectifs avec toujours l'inclusion de 10 élèves ayant des Troubles du Spectre autistique dans le cadre du Dispositif d'Autorégulation.

Par niveau, voici les effectifs :

CP : 42      CE1 : 51      CE2 : 44      CM1 : 49      CM2 : 61

Ces effectifs sont susceptibles d'évoluer selon les maintiens, les départs et les arrivées. M. Hercend précise que les répartitions des classes seront décidées en conseil des maîtres.

### **B) Inscriptions :**

Elles débuteront au mois d'avril auprès du service éducation de la Mairie et M. Hercend indique qu'ils procédera à l'admission des nouveaux élèves à partir de la rentrée des vacances de Printemps. Pour les futurs élèves de CP, M. Hercend précise qu'une réunion de présentation avec une visite de l'école sera organisée courant juin.

## **4) Coopérative scolaire**

M. Hercend, trésorier de la coopérative scolaire, dresse le bilan financier avec un solde actuelle de 4 500 €. Il informe des bénéfices pour les actions mises en place cette année : 2 200 € de cotisations, 250 € pour vente de chocolats de Noël, 280 € pour la tombola USEP, 1 780 € pour la vente de photos et il reste la vente de bulbes et de plants au printemps. Il rappelle que la coopérative scolaire participe aux financements des sorties scolaires et de matériel pour les classes.

## **5) Questions matérielles**

### **A) Informatique :**

*Question des représentants des parents d'élèves : La commune de Brive n'étant pas éligible au DTER et ayant renoncé à participer au plan école numérique associé, est-ce que les services de la ville ont répondu à l'appel à projets lancé en 2021 ouvert à toutes les communes sans restrictions afin de renouveler l'équipement informatique des écoles maternelles et élémentaires?*

1. Si oui, quand est-ce que le matériel sera livré et installé?

2. Si non, quels sont les projets pour répondre aux demandes du socle d'équipement numérique de base pour les écoles ?

Mme Colasson informe qu'il n'y aura pas plus d'ordinateurs dans les classes et que l'équipement et le suivi sont faits par l'équipe technique. Pour les photocopies couleur, une photocopieuse sera disponible à la mairie et il y aura un quota par école et quand ce quota sera dépassé, les photocopies couleur seront payantes par l'intermédiaire de la coopérative scolaire. Les enseignants pointent aussi le problème des manuels numériques qui ne sont pas lus par les ordinateurs des classes qui sont trop anciens. Les représentants des parents d'élèves de l'ensemble des écoles de la ville projettent un courrier qui serait adressé au Maire pour appuyer ce problème pénalisant les apprentissages et le principe d'égalité et les écarts d'accès et de familiarisation à ce type de médias selon les conditions matérielles à l'école et à domicile

## **6) Questions diverses**

### **A) Equipement de l'école :**

1) Végétalisation des toits de l'école : **Question des représentants des parents d'élèves** : *En comité de quartier a été discuté l'opportunité de végétaliser les toits et les cours de l'école. Avez-vous pu avancer sur le projet?*

Mme Colasson indique que le service des espaces verts de la mairie doit présenter un projet concernant la revégétalisation de la cour du cycle 3 et que les enseignants seront associés à la suite des réflexions. Les représentants des parents d'élèves rappellent que le conseil de quartier peut éventuellement appuyer ou compléter cet emménagement au titre de ses prérogatives et de son budget.

2) Adaptations aux changements climatiques : **Question des représentants des parents d'élèves** : *A-t-il été établi un plan de rénovation des écoles pour les adapter au nouveau climat?*

Mme Colasson indique qu'il n'y a pas de plan prévu.

### **B) Restauration scolaire :**

- **Question des représentants des parents d'élèves** : *Pourriez-vous rappeler les horaires et la durée concrète des repas des services de cantine?*

Mme Doursenne indique qu'il y a environ 220 élèves mangeant à la cantine. Elle rappelle qu'il y a deux services et que la durée des repas pour les élèves de cycle 3 est de 40 minutes et pour les élèves de cycle 2, 45 minutes avec avant le passage aux toilettes et le lavage des mains. Elle rappelle également que c'est un temps calme, avec bavardages autorisés mais qu'il y en a encore trop de cris, d'amusements, d'agitation et de bruitage qui perturbe la quiétude recherchée et attendue. De plus, elle précise qu'entre 2 services, il y a un temps de nettoyage et désinfection des tables.

- **Question des représentants des parents d'élèves** : *Lundi 30 janvier, certains enfants ont fait retour à leurs parents et leur maîtresse avoir eu faim à la fin du repas servi, les quantités ayant été moindres. Avez-vous les moyens de prévenir ce genre de situation?*

Mme Doursenne précise que, ce jour-là, les élèves ont eu la quantité normale de repas mais qu'ils n'ont pas été resservis.

- **Question des représentants des parents d'élèves** : *Pourriez-vous préciser si l'eau servie à table est tempérée ou refroidie? En hiver, il serait préférable de la servir à température ambiante.*

Mme Doursenne précise que les pichets d'eau sont préparés 30 minutes avant le service. Néanmoins, les remplissages suivants n'ont pas ce temps d'adaptation.

### **C) Abords de l'école :**

1) Sécurité Rue Berlioz : **Question des représentants des parents d'élèves** : *Le stationnement sauvage (intersections / passages piétons) rue Berlioz (à la hauteur de l'entrée CP) pose problème tous les matins. Lors du dernier conseil d'école, il avait été évoqué la possibilité de remettre des barrières sur une partie du trottoir et de matérialiser au sol les emplacements en dépose-minute autorisés. Où en est le projet?*

Mme Colasson indique que la demande a été transmise au service.

2) Sécurité Avenue Maillard : **Questions des représentants des parents d'élèves** : *Le feu piéton est trop court pour permettre à une classe de traverser l'avenue Maillard en toute sécurité. Serait-il possible de le rallonger de quelques secondes grâce à Gertrude (gestion électronique de régulation en temps réel pour l'urbanisme, les déplacements et l'environnement)? Serait-il possible de rajouter un feu à l'angle de la Rue Mozart et de l'avenue Maillard pour permettre aux cyclistes en contre-sens de ne pas deviner quand ils peuvent traverser en direction du pont Tourny en sécurité?*

Mme Colasson indique que la Mairie peut difficilement moduler ce feu car cela s'intègre dans la gestion d'ensemble de la circulation. Vis à vis de l'absence de feu au bout du contre-sens cyclable au croisement de cette avenue avec la rue Mozart, ce point pourrait être traité dans le cadre du réaménagement à venir 2024.

3) Circulation Rue Alexandre Daudy : **Question des enseignants** : *Serait-il possible que le sens interdit du haut de la rue Alexandre Daudy soit autorisé au vélo ?*

Mme Colasson indique qu'il faut transmettre cette demande au service.

**D) Relation Filles-Garçons: Question des représentants des parents d'élèves :** *Serait-il possible de mettre en place un projet transversal école /périscolaire sur les stéréotypes et les relations entre les filles et les garçons suite à des remarques d'adultes?*

M. Hercend indique qu'il n'y a pas de projet spécifique prévu. Mme Doursenne précise que suite à ces remarques malencontreuses, des réponses ont été apportées aux familles.

**E) Garderie : Questions des représentants des parents d'élèves :** *Serait-il possible de tenir compte du délai "court" entre la sortie de 16h30 et le début de l'étude à 16h45 ? Ce temps est court pour permettre aux enfants d'aller aux toilettes et de prendre leur goûter surtout quand ils ont été libérés plusieurs minutes après les autres. Peut-être vérifier avant le lancement de l'étude que tout le monde est "prêt"?*

Mme Doursenne précise qu'il y a un temps laissé aux enfants pour goûter et aller aux toilettes et que l'étude débute vers 16h50. L'équipe enseignante rappelle que la fin des cours est à 16h30 et qu'à la suite il y a la sortie des classes. Mme Doursenne ajoute que ce temps d'étude surveillée est bloqué et se termine à 17h45.

*L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h .*

| <i>Représentant des Enseignants</i>   | <i>Représentant des Parents</i>   |
|---|---|
| M. Helstroffer  | M. Timbal   |
|  | le 30 mars 2023  |

**Le Directeur**

M. Hercend

